

# **Association St-Maurice d'Etudes Militaires**



## **SERVIR**

### **Les Dranses : Le Roc du Cornet**

## **Bulletin 2008**

**[www.asmem.ch](http://www.asmem.ch)**

Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires  
Case Postale 25  
1890 St-Maurice

[www.asmem.ch](http://www.asmem.ch)

## **COMITÉ**

- ◆ Structure et responsabilités .....4

## **EDITORIAL DU PRÉSIDENT**

- ◆ ??? .....5

## **ARTICLES**

- ◆ Merci, Luc Fellay .....7
- ◆ L'armée et le peuple suisse .....8
- ◆ Le Roc du Cornet .....11
- ◆ Les fortifications Dufour .....20
- ◆ Été 53 - ER à Airolo .....26
- ◆ International Fortress Concil - IFC .....30

## **VIE DE L'ASSOCIATION**

- ◆ DEMOEX, Bière .....32
- ◆ Patrouille des Glaciers, Verbier .....34
- ◆ Voyage d'étude en Norvège .....36
- ◆ Agenda 2009 .....39
- ◆ Finances .....39
- ◆ Proposition de lecture .....40

## COMITÉ

### Président

Commandant de Corps Luc FELLAY

### Vice-présidents

Commandant de Corps Dominique ANDREY  
Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

### Secrétariat

Sergent Charles RIGHETTI

### Finances

Lieutenant-colonel Marc GIRARD

### Recherches

Maurice LOVISA

### Bibliothèque / Vente

Colonel Serge MONNERAT

### Voyages

Colonel EMG Jean-Denis GEINOZ  
Capitaine Philippe BOSSEY

### Relations / prospections

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA  
Colonel Alexandre MORISOD

### Webmaster

Colonel EMG Christian BÜHLMANN

### Bulletin

Colonel Pascal BRUCHEZ

L'Association St-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, devenue par la suite l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, est née en 1974 à l'occasion de la réédition suisse du livre du Lt col Rodolphe « Combat dans la ligne Maginot ». Outre ses publications, elle organise chaque année des voyages d'études et se préoccupe de la sauvegarde de notre patrimoine fortifié.

Chacun peut en devenir membre :

**Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires (ASMED)**

Case postale 25, CH - 1890 St-Maurice

## EDITORIAL DU PRÉSIDENT

### **LE 08.08.08 - LA DATE DES DÉFIS**

08.08.08 ! Chiffre magique ? Combinaison gagnante ? Que non ! Mais je pense que nos enfants se souviendront longtemps encore de cette date ! Regardons-y de plus près.

Le 8 août 2008, à Pékin, une cérémonie grandiose marque l'ouverture des Jeux Olympiques d'été. La Chine démontre alors ses capacités à la planète entière. Du premier coup, elle réussit une manifestation d'envergure internationale avec tous les défis que cela comporte. Il y a à peine 60 ans, la République populaire de Chine naissait ! Que d'étapes parcourues depuis ! Longue Marche, révolution culturelle, ouverture à l'économie de marché et j'en passe. En Afrique, la Chine est partout présente dans le développement des pays en proie aux difficultés. Mais la poursuite de l'émergence de cette puissance d'Asie ne va pas sans la maîtrise de l'approvisionnement énergétique ! Un objectif essentiel.

Le même jour, le canon tonne dans la province d'Ossétie du Sud. Les troupes de Géorgie tentent de s'imposer et d'occuper d'anciens territoires reçus sous Staline.

Personne ne croit à une démarche non concertée avec les puissances occidentales - elles qui soutiennent d'ailleurs le régime en place et ont placé l'état géorgien sur une liste comme candidat à l'adhésion à l'OTAN. La réaction russe est fulgurante, l'occasion trop bonne pour ne pas faire valoir une présence digne d'une puissance retrouvée. Les services de renseignement ont bien fonctionné : les troupes russes étaient déjà dans le Nord Caucase... pour des manœuvres ! L'Europe se met rapidement en marche, il y a de quoi se faire peur ! Notre approvisionnement énergétique dépend fortement de la Russie et des pays de transit des conduites. L'Europe peut-elle exister sans la Russie ? La Russie existe-t-elle sans l'Europe ? A la toute récente World Policy Conference à Evian, la réponse du président de la République française est très claire : pas d'Europe sans la Russie ! Pendant ce temps, les Etats-Unis affaiblis, par les opérations en Irak, par la recherche d'un président et la gestion calamiteuse de leur plateforme financière semblent bien trop fragiles !

A Evian, début octobre, personne n'a parlé de nouvelle guerre froide ! La crise financière, la course aux ressources énergétiques, la gestion des flux migratoires ne se maîtrisent pas avec des schémas des années de confrontations bipolaires ! Les processus ont changé, les acteurs ont évolué, d'autres sont apparus ! Le monde bouge vite, très vite ! Pour certains nous sommes vraiment entrés dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Et si le 11 septembre 2001 était une date clé pour les Etats-Unis et le terrorisme mondial, le 08.08.08 montre clairement les défis qui nous attendent - des défis qui devraient d'ailleurs nous obliger à prendre un peu de recul par rapport aux problèmes internes qui nous (pré)occupent tant !

Ces quelques considérations géopolitiques partagées, j'aimerais relever ici l'énorme engagement effectué par le "Réseau des sites majeurs de Vauban". Il a réussi, grâce au travail d'un comité scientifique composé d'experts nationaux et internationaux et à l'appui de nombreuses autorités et associations, à faire inscrire l'œuvre de Vauban sur la liste du patrimoine mondial. Il est intéressant de savoir que les politiques de mise en valeur et de gestion existantes et la qualité paysagère des sites ont également été explicitement intégrées comme critères de sélection. La mission "Réseau Vauban" subsiste - elle a son siège à la mairie de Besançon. L'International Fortress Council (IFC) - que je préside depuis quelques mois et pour deux ans - soutient cette dernière par la confection d'un dictionnaire de la fortification et par la mise en réseau des associations nationales intéressées par la sauvegarde du patrimoine fortifié.

Pendant ce temps, l'ASMEM aborde une nouvelle année associative, avec des hauts faits, comme les périples d'une journée sur le thème de notre Armée, le voyage d'études en Hollande et l'assemblée générale qui aura lieu dans le cadre de la 50ème Foire de Valais, où le DDPS (Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports) sera un des hôtes d'honneur.

Cher membre, je me réjouis de vous retrouver nombreux dans les manifestations de notre association et souligne votre fidélité.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à tous les membres de notre comité pour leurs contributions essentielles à la qualité de nos manifestations, de nos voyages et de nos publications.

***Commandant de corps Luc FELLAY  
Président***



## MERCI, LUC FELLAY

*“ Le noeud essentiel de notre vie, ce qui lui donnera, si nous devons l'utiliser à poursuivre un but, son sens et son centre, se forme dès le plus jeune âge, de manière parfois inconsciente, mais toujours précise et juste. Et la suite ne tient pas seulement à notre volonté: on dirait que les circonstances elles-mêmes se conjuguent pour nourrir et développer ce noyau.”*

Alexandre Soljenitsyne: La Roue rouge, Août 14



Les associations comme la nôtre ne doivent pas être très nombreuses en Suisse, qui peuvent se permettre d'avoir deux commandants de corps à leur tête.

Saluons donc tout d'abord la promotion de notre camarade Dominique Andrey et présentons-lui tous nos vœux pour sa nouvelle activité, afin qu'il puisse y faire preuve de sa riche personnalité !

Avec le départ de Luc Fellay se tourne une page importante à bien des égards, tant sur le plan personnel que sur celui de l'armée et enfin pour notre Association.

Disons-le d'emblée. Luc Fellay est un condottiere, un vrai meneur d'hommes, un chef dans toute l'acception du terme. Je l'ai connu jeune lieutenant, alors que j'étais commandant du fort de Champex, et ces qualités, il les possédait déjà: ce qui explique la présence de la citation de Soljenitsyne au début de cette page ! Car la suite de sa carrière n'a fait que confirmer de telles qualités.

Luc Fellay a été un homme d'action. Ses étoiles, il les a conquises sur le terrain. Pour prendre un exemple récent, sans des hommes comme lui, comme le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud et le Commandant de la Police cantonale vaudoise Pierre Aepli, le sommet du G8 aurait pu très mal se terminer.

De telles natures ne sont pas monnaie courante. Fasse que leur exemple, par leur allant et leur force de conviction, suscite la relève dont notre Pays a besoin. C'est pourquoi nous disons, avec fierté et reconnaissance,

“ Merci, Luc Fellay, et bon vent pour la suite ! ”



**Lt-colonel Jean-Jacques RAPIN**

## L'ARMÉE ET LE PEUPLE SUISSE

UN LIVRE COURAGEUX ET CLAIR,  
QUI MET LE GENERAL GUISAN A SA PLACE, LA PREMIERE (1)

Souverain, loin au-dessus des miasmes de nos révisionnistes, voici enfin le livre attendu qui, pour la première fois dans notre histoire nationale, offre une comparaison précise des conditions dans lesquelles le peuple suisse et son armée ont dû affronter les deux dernières guerres.

Rédigé par deux historiens sérieux, non chaussés de lunettes déformantes, cet ouvrage objectif, fortement documenté, richement illustré, met en parallèle les préparatifs et l'organisation militaires, ainsi que les conditions politiques, économiques et sociales des deux époques, face aux événements et au déroulement des hostilités. Au moment où plusieurs publications récentes démontrent l'intérêt du public pour une meilleure connaissance de notre passé, il était donc souhaitable et bienvenu que Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit, sans polémique ni jugements préconçus, dressent une sorte de bilan des deux époques.

Un bilan et une comparaison riches de contrastes et pleins d'intérêt, dans lesquels, grâce à de nombreux témoignages, l'évocation de la vie quotidienne, non seulement de la troupe, mais aussi du peuple et des petites gens, prend un relief saisissant. Peut-on se représenter aujourd'hui ce qu'a dû être, après l'armistice de juin 1940 et l'effondrement de la France, l'anxiété de toute une communauté dans la perspective d'une prochaine invasion ?

Imagine-t-on les problèmes fondamentalement nouveaux que posent aux responsables du pays la campagne foudroyante de Pologne, l'invasion éclair de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, au cours desquelles est cruellement démontrée la vanité d'une défense traditionnelle, en terrain ouvert, face aux percées du binôme blindés-aviation ? Ce moment essentiel du livre met alors en lumière l'action majeure du Général - son calme face aux événements, sa détermination, son courage, son indépendance vis-à-vis du monde politique, son sens de l'acte fondateur et de la parole qui agit. Comment ne pas y voir le moteur interne d'une action aussi osée que le Rapport du Rütli, tenu le 25 juillet 1940 (jour pour jour, un mois après le cessez-le-feu français !) où il fait passer un

mot d'ordre "Tenir", destiné autant à motiver les troupes qu'à rassurer une population anxieuse et, plus encore, d'une décision aussi audacieuse, aussi extrême, que la création du Réduit ?

Une décision que, vraisemblablement, seul un Guisan, en véritable fédérateur, pouvait faire admettre par une armée de milice et par le peuple qui en est la base. Décision bien sûr contestée aujourd'hui par les stratèges du café du Commerce, mais dont les deux auteurs disent: " ... que cette décision ait été la bonne - et la seule envisageable - les réactions allemandes le montrent " !

L'ouvrage n'omet pas les différences considérables qui séparent la situation économique sociale de 1914- 1918 - pénurie de ravitaillement (une partie de la population souffre de la faim), troubles sociaux et grève de 1918 - et celle de 1939 - 1945, où des mesures prises à temps comme le plan Wahlen, le rationnement des denrées alimentaires, le système des caisses de compensation pour pertes de gain, contribuent à l'amélioration des conditions de vie.



Mais, surtout, ces deux périodes font apparaître deux réalités fortement opposées: durant la Première Guerre, un pays divisé entre Romands et Alémaniques, démoralisé et travaillé par les idéologies; en 39-45, une communauté plus unie, plus forte et plus confiante. Ici encore, la popularité du Général Guisan, son sens de la relation humaine, son franc-parler, ont tissé des liens profonds entre le pays et son armée, des liens qui sans doute auraient été bien nécessaires en cas de malheur, et qui n'ont jamais cessé d'exister.



Le peuple ne s'y est pas trompé - et cet ouvrage le montre - Guisan, de son vivant, est devenu pour lui une sorte de légende, de figure tutélaire. C'est pourquoi, le mardi 12 avril 1960, " ... 300'000 hommes et femmes, accourus à Lausanne des lieux les plus reculés du pays , sont venus dire un dernier adieu, chargé d'émotion, à leur Général. "(2)

De par leur faste et leur couverture médiatique, ces obsèques dépassent de très loin les hommages traditionnellement rendus à un chef militaire ou un homme politique en Suisse. Une image restera d'ailleurs présente dans la mémoire collective : celle du cheval noir du général suivant, lors du cortège funèbre dans les rues de la capitale vaudoise, le cercueil de son maître posé sur un affût d'artillerie.



***Lt col Jean-Jacques RAPIN***

1) Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit: Face à la Guerre, L'armée et le peuple suisses 1914-1918 /1939-1945 Infolio éditions, 1124 Gollion

2) Jean-Jacques Langendorf: Le Général Général Henri Guisan, Verte Rive, 1009

Guisan et le peuple suisse, Fondation Pully

## LE ROC DU CORNET

### **PETITE HISTOIRE D'UN OUVRAGE JAMAIS CONSTRUIT**

Si les ouvrages d'artillerie de la Brigade de montagne 10 construits entre 1939 et 1946 sont bien connus des lecteurs de ce bulletin, l'histoire de leur planification est elle, quasiment inconnue. En l'étudiant, on comprend certains choix notamment concernant leur armement.

Le présent article a pour but de révéler quelques éléments sur cette planification, notamment dans le secteur des Dranses

### **1939 - MOBILISATION GÉNÉRALE**

L'ordre d'opération No 1 signé par le Général Guisan en date du 2.9.39 donne à la Brigade de montagne 10 la mission de barrer les cols alpins qui, de France et d'Italie, conduisent dans la vallée du Rhône et de tenir et défendre la forteresse de Saint-Maurice.

La mobilisation générale semble avoir trouvé la garnison de Saint-Maurice encore relativement mal préparée comme le laisse penser une lettre du chef de l'Etat major général Jakob Huber, ancien commandant des fortifications de Saint-Maurice qui se plaignait en mai 1940 de l'absence de cartes de tir pour les nouvelles tourelles de 10,5 cm et la galerie des 10,5 cm de l'Aiguille.

Les premiers ouvrages d'artillerie mis en construction, suite à des planifications et exercices effectués avant-guerre, furent les ouvrages suivants:

- **Follatères**, conçu avec un contre-ouvrage se situant sous la Bâtiaz comme barrage de la plaine en aval de Martigny. Débuté par des unités militaires, puis, dès avril 1940, adjugé à un consortium d'entreprises de Lausanne.
- **Commeire**, creusé et bâti par l'entreprise Sarrazin de Bovernier dès août 1940.
- **Champex**, dès le troisième trimestre de 1940 par l'entreprise Décaillet.

### **MAI 1940 - L'ATTAQUE À L'OUEST ET SES CONSÉQUENCES**

L'ouverture du front à l'ouest par les Allemands, le 10 mai 1940, provoque la deuxième mobilisation de l'armée suisse. Un mois plus tard, l'Italie déclare à son tour la guerre à la France; 15 jours plus tard, l'armistice est signé.

Ces événements sont à l'origine d'une nouvelle situation stratégique pour la Suisse.

Le Général Guisan y répondra par le fameux Réduit national.

Dans son ordre d'opération No. 12 daté du 17.7.40, il mentionne la subordination de la Br mont 10 à la 1ère Div renforcée.

*"La br mont renforcée a pour tâche de tenir la position de Champex-Six-Blanc*

*(détachement Dranses) avec un détachement de troupe territoriale. "*

Le concept de défense à outrance du secteur des Dranses est progressivement défini dans ses détails comme nous l'indique une lettre du Général Guisan au commandant de la 1<sup>e</sup> Division, datée d'août 1940 :

*"Le Valais fait partie du réduit national. Il se défend le plus sûrement et le plus efficacement aussi, au Simplon, dans les Dranses et à St-Maurice. (...) Les Dranses constituent l'axe de pénétration principal dans le secteur de la br mont 10. Il importe qu'elles soient plus solidement tenues et que la position de Catogne, Chemin – Col d'Etablon soit occupé, ce qui n'est pas le cas également. Il est indiqué de même que toutes les troupes combattant dans les Dranses soient placées sous un même commandement."*

Par conséquent, il ordonne que:

*"Les Dranses soient fortement occupées et la défense y soit organisée en profondeur sur trois positions (troupes frontière; Champex - Six-Blanc – Mt. Gelé; Catogne – Chemin – Mt. Gelé)"*

Ces intentions sont rapidement formalisées par le Brigadier Julius Schwarz, commandant de la Brigade de montagne 10. Dans son ordre d'opération daté du 28.8.40, qui n'est pas dépourvu d'un certain lyrisme (il est joliment intitulé: *"Ils ne verront pas notre Rhône"*) on trouve la mission du Groupement des Dranses:

*"interdit l'accès à la plaine du Rhône par les vallées des Dranses.*

*(...)*

*La magnifique puissance défensive de notre terrain et la valeur de nos fortifications ne pourront déployer leur efficacité que si notre troupe et ses chefs sont farouchement résolus à une résistance totale et sans réserve."*

Par ailleurs, les ordres donnés ne laissent pas la place à des interprétations:

**"Destructions:** *Tous les ouvrages minés situés au sud de la ligne Champex-Orsières-Lourtier sautent à l'ouverture des hostilités. Les Cdt de groupement n'attendent pas des ordres pour la mise à feu."*

Le Colonel Giroud, Commandant du Groupement des Dranses (vigneron au civil et président de la commune de Chamoson) qui a probablement rencontré le général Guisan lors de sa visite à Martigny le 4 septembre 1940, précise à son tour, en septembre, ces pensées:

*"Trois idées essentielles*

- ◆ L'attaque foudroyante, par moyens blindés, sur les routes de Ferret et d'Entremont doit être absolument écartée

Ceci est réalisé par les destructions préparées et par les obstacles en construction ou prévus

- ◆ Le verrou "Champex-Orsières-Commeire" doit être d'une solidité telle qu'il condamne l'adversaire à la manœuvre par les "hauts".

L'état d'avancement du verrou autorise cet espoir

- ◆ La manœuvre par les "hauts" doit, dès son origine, rencontrer des difficultés telles que son succès en serait impossible."

### **LE ROC DU CORNET**

À mi-septembre, on trouve dans une lettre de Guisan à Huber la première indication de l'ouvrage du Cornet:

*"Lors de ma tournée d'inspection dans le secteur de la Br mont 10, j'ai étudié avec le Cdt de la Br et le Cdt du Groupement des Dranses (Rgt inf mont 6 renforcé) le dispositif de défense de ce groupement.*



*Cette étude m'a amené aux constatations suivantes: afin de parer à une attaque ennemie par les Vals de Ferret et d'Entremont, la position Champex-Orsières-Commeire doit être verrouillée de telle sorte qu'elle condamne l'adversaire à manœuvrer par les hauts. Cette manœuvre devra se heurter elle-même à des difficultés telles que son succès soit rendu impossible.*

*En effet, la conquête des hauteurs jalonnées par Six-Blancs – Petit-Combin conduirait l'ennemi dans le val de Bagnes et, de là, par le couloir large et facile de la Croix de Cœur, vers la plaine du Rhône; il échapperait ainsi à l'action de la garnison de Saint-Maurice.*

*Pour faire face à cette éventualité, les moyens dont dispose actuellement le Groupement des Dranses me paraissent insuffisants. Au gr mot can 26, artillerie de groupement, en position dans la région de Champex, incombent des missions de feu sur les hauteurs qui séparent les Vals d'Entremont et de Ferret et dans ce dernier val; son action ne peut s'étendre au-delà de la coupure de Palasuit (S. de Liddes).*

*D'autre part, le gr art mont. 1, artillerie du bat fus mont 6, installé au Larsey (SE*

*de Sembrancher), ne peut tirer au-delà du Mont Rogneux.*

*Il s'agit donc de procurer au Groupement des bases de feu qui lui permettent d'agir sur les nombreux points de passages compris entre la coupure de Palasuit et celle du Valsorey et d'interdire ainsi à l'ennemi de prendre pied sur la ligne des hauteurs Petit-Combin – Mont Rogneux, qui donne accès au Val de Bagnes.*

*À cet effet, le rocher du Cornet (Nord-ouest de Liddes) constitue une excellente base qui pourrait être aménagée et armée. L'ouvrage devrait comporter*

- 1 Batterie à 2 ou 4 pièces de 7,5 cm,
- 4 mitrailleuses,
- 1 lance-mines et 2 tubes lance-grenades.

*Les pièces de 7,5 cm seraient destinées à agir dans la direction indiquée ci-dessus; les mitrailleuses et le lance-mines interdiraient l'utilisation de la Combe de Là et assureraient la défense rapprochée de la garnison du Cornet.*

*(...)*

*Ces travaux pourraient être entrepris, au moins pour le gros œuvre, en hiver. Leur achèvement au printemps renforcerait, dans une mesure considérable, la défense du secteur."*

Moins d'un mois plus tard, le chef du Génie de l'armée donne l'ordre au Bureau des fortifications de Berne (BBB) d'effectuer les reconnaissances nécessaires et d'étudier le projet. Un budget de 4,5 Mio de Frs est initialement prévu pour cet ouvrage.

Cette somme donne une première référence sur l'importance accordée à cet ouvrage si on la compare aux sommes budgétisées pour les autres projets alors prévus :

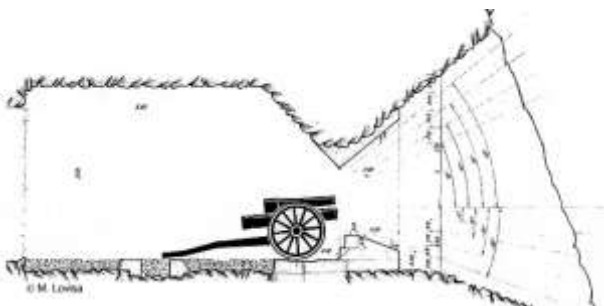
- ouvrage de la Bâtiaz pour deux canons de 7,5 cm (0.5 Mio Frs)
- ouvrage de Saint-Jean (SO de Sembrancher) pour deux canons de 7,5 (0.5 Mio Frs)
- ouvrage de Saint-Christophe (N du Châbles) pour deux canons de 7,5 (0.5 Mio Frs)

Rappelons ici brièvement que les forts déjà en construction étaient prévus pour 6 canons de 7,5 cm (Follatères), 4 canons de 7,5 cm pour Champex et 4 pièces de 7,5 cm pour Commeire. Ils seront tous, dans un premier temps, armés provisoirement de canons de montagne 1906 (voir le croquis page suivante).

Mais la stratégie du réduit implique de nombreuses difficultés qui ne sont pas seulement financières. En mai 41, Huber écrit à Guisan en indiquant que la création des compagnies d'artillerie de forteresse (le 12 mai, la cp art fort 8 - Orsières, est officiellement formée administrativement) provoque des difficultés de recrutement, les effectifs des ouvrages de Vernayaz qui exigent 218 hommes devant être pris sur les effectifs des troupes mobiles du secteur.

## **DIVERGENCES D'OPINION**

À ces problèmes logistiques et financiers s'ajoutent des problèmes plus humains qui ne sont pas à négliger: les relations entre les différents commandements...



Dans une lettre au Général datée de juillet 1941, Huber refuse sa proposition de donner au Col Hausamman et au bureau des fortifications de Saint-Maurice le projet et la direction de la construction de l'ouvrage du Cornet. Les motifs invoqués vont de l'état de santé de ce dernier au manque de connaissance technique et au fait que certaines constructions du budget ordinaire 1938 ne sont pas encore terminées !

Quant au 1<sup>er</sup> Corps d'Armée, dont dépend le secteur, il indique, en août, sa préférence pour l'ouvrage de Saint-Christophe (à armer de 2-4 canons de 7,5 et de 2 pièces de 10,5cm), l'axe du Grand-St-Bernard étant suffisamment barré, et propose l'abandon de l'ouvrage du Roc du Cornet.

En octobre, le Commandant de la Brigade donne aussi son avis dans une lettre au Cdt du 1. CA:

*"Le grand nombre d'ouvrages militaires en construction, l'ampleur des ouvrages civils projetés en Valais amèneront prochainement une nouvelle raréfaction de la main d'œuvre. Le manque de fers ronds et la difficulté d'obtenir l'armement font craindre que les ouvrages militaires en cours d'exécution ne puissent pas être terminés. À plus forte raison, si le nombre des ouvrages augmente.*

*C'est pourquoi il faut se demander s'il ne vaut pas mieux finir d'abord les Follatères, Champex et Commeire dont les travaux sont en cours depuis une année et pour lesquels on a dépensé près de 2 millions, que d'entreprendre de nouveaux ouvrages. On doit se demander aussi si en remplaçant le calibre de 7,5 cm par du 10,5 cm pour une ou plusieurs bttr des ouvrages en construction, on ne renforcerait pas l'artillerie des Dranses de telle sorte que Cornet et Saint-Christophe soient rendus moins nécessaires.*

*Après études, je m'arrête à la solution suivante:*

*a) armer avec du 10,5 cm au lieu de 7,5 cm la bttr de Champex Est en tournant au sud son secteur d'action avec la mission suivante:*

- harcèlement et contre-batterie dans l'Entremont au Nord de Bourg-St-Pierre
- harcèlement dans les nants d'Allève, Palasuit et d'Arron
- appui de l'infanterie dans le secteur du Bat mont 6

*Ainsi armée avec du 10,5 cm cette bttr n'a plus d'action dans le fond d'Orsières, ni au nord de la tête de Payannaz, mais par contre cette action devient*

*plus vigoureuse dans tout le secteur qui était attribué à "Cornet"*

*b) armer avec du 10,5 cm au lieu de 7,5 cm une des deux bttr Sud de Follatères en tournant légèrement son secteur d'action à l'Est pour battre le carrefour de Sembrancher, avec la mission suivante :*

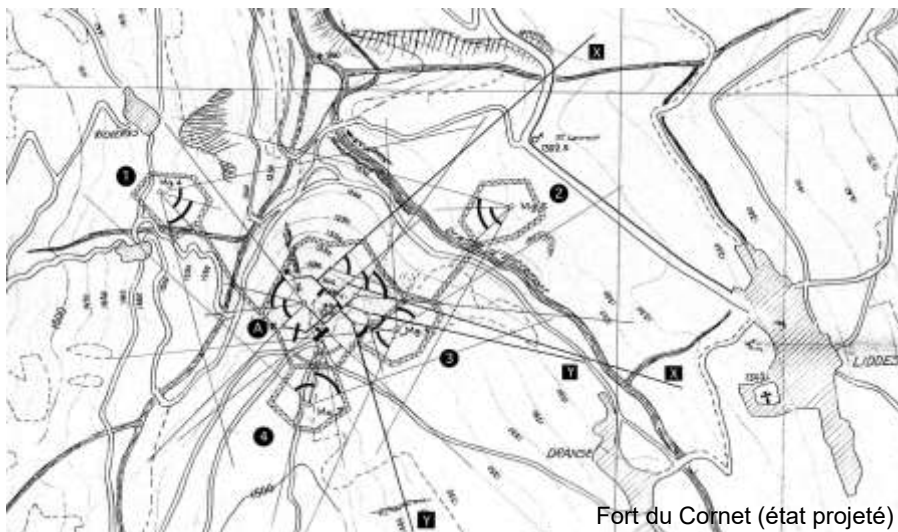
- ◆ *barrage de la vallée du Rhône*
- ◆ *appui de l'infanterie dans le secteur du Bat fus mont 11 sur tout son front sauf le revers de Champex jusqu'à Praz s/Ny*
- ◆ *interdiction et harcèlement sur la route Orsières-Sembrancher-Vence et Champex-Valette*
- ◆ *harcèlement sur le plateau de Chemin*

*(...)*

*Les pièces de 10,5 cm ne pouvant pas tirer en dépression, l'action dans la plaine est moins complète qu'avec la bttr 7,5 cm. Par contre, cette bttr 10,5 cm fera partie intégrante des Fortifications de St-Maurice, dont elle prolongera les trajectoires très utilement. Montées sur "Parallelogrammebellafette" (affût à levier) ses bouches à feu pourront dans un an et demi, 2 ans sans autre être échangées contre des bouches à feu de 15 cm. "*

Le choix de deux pièces de 10,5 à Follatères et deux à Champex est entériné par Huber durant ce même mois. Par ailleurs, une solution pour l'effectif des garnisons est trouvée. Le fort du Cornet reste planifié comme ouvrage en avant du front et donc totalement autonome. Il devra disposer de 4 canons de 7,5 cm, 5 mitr dans l'ouvrage principal et 8 mitr dans des ouvrages détachés (voir le croquis 2)

Mais le projet de l'ouvrage de Saint-Christophe défendu par le Col Bays, Chef EM de la Br mont 10 et le Col Girardet Chef Art du 1 CA reste d'actualité lui aussi.



Il doit comporter:

- 2 canons de 7,5 cm avec capitale de tir Lourtier,
- 2 canons de 7,5 cm avec capitale de tir Sembrancher,
- 2 canons de 10,5 cm avec capitale de tir Grand Laget et
- 5 mitrailleuses.

Le Cdt de C Borel, commandant du 1<sup>er</sup> CA, donne à son tour un préavis négatif pour le fort du Cornet (trop isolé 3 kilomètres devant le front et déclarant en outre que le Cdt de la br ne dispose pas des effectifs pour la garnison importante nécessaire pour un ouvrage isolé) et appuie la proposition de l'ouvrage de Saint-Christophe, bien situé et pouvant avoir fonction de l'ouvrage du Cornet.

### **PROBLÈMES DE BUDGET**

En novembre, dans une lettre au sous-chef EM Front, le Col Stürler chef EM du 1. CA propose d'utiliser le crédit de 3,5 Mio, montant budgétisé pour l'ouvrage du Cornet, pour l'armement des forts de

- Champex (2 x 7,5 cm & 2 x 10,5 cm)
- Commeire (4 x 7,5 cm) et
- Follatères (4 x 7,5 cm & 2 x 10,5 cm dont 2 x 7,5 cm pour le tir sur plaine)
- Chillon (4 x 7,5 cm) ainsi que pour l'armement et la construction de l'ouvrage de
- St. Christophe (dont l'armement est maintenant réduit à 4 x 7,5 cm)

On remarque que la somme pour ce dernier ouvrage semble se restreindre de plus en plus...

En décembre 1941, Huber donne son accord à cette dernière proposition tout en la conditionnant au fait que Guisan veut savoir l'utilité de l'ouvrage de St. Christophe.

Finalement, en mars 1942, une décision tombe enfin ! Le sous-chef d'Etat-major Corbat, responsable de la section des fortifications à Berne, annonce la décision de renoncer définitivement à Saint-Christophe et donne l'ordre de reprendre le projet de la Bâtiaz !

Probablement pour ménager les susceptibilités exacerbées, l'autorisation de construction de l'ouvrage du Cornet est accordée en avril 42 avec un crédit de 3,5 Mio prévu, toutefois en première priorité pour les armes et blindages des ouvrages de Champex, Commeire Vernayaz & Evionnaz (qui totalisent une somme budgétisée à 2,7 Mio...)

Avec le restant, les ouvrages de la Bâtiaz et du Cornet doivent être construits !! Autant dire que ces projets sont pratiquement abandonnés.

Quelques mois plus tard, en été, l'ouvrage de Champillon, projeté par le bureau des fortifications de Berne est, lui aussi, définitivement accepté avec un budget de 4 Mio. pour un armement de 4 canons de 10,5 cm (rappelons que le



projet initial, remontant à 1937, prévoyait un ouvrage de barrage de la plaine, armé de 7,5cm, avec tir flanquant en direction de la Porte du Scex)

Une dernière tentative d'influencer le cours des choses est effectuée en novembre 1942 par le Br Schwarz : il propose de renoncer à Champillon afin de construire l'ouvrage de la Bâtiaz. Son idée se solde par un échec. Les travaux de Champillon, dirigés par Berne, ont déjà débuté !

On ne peut pas vraiment parler de coordination des constructions au niveau grandes unités – armée.

L'ouvrage de Champillon sera, en définitive, amputé de 2 pièces afin d'utiliser la somme ainsi économisée pour l'achèvement des ouvrages du secteur de Martigny et de la Porte du Scex.

## **EN CONCLUSION**

Les ouvrages de Commeire et Champex sont remis au CGF fin février, début mars 1944. Les procès verbaux mentionnent que la protection collective n'est pas encore installée.

Follatères est repris fin novembre 1944 par ce même corps; une lettre de fin novembre 45 nous permet de savoir que l'ouvrage ne dispose pas encore d'un plan des feux complet.

Toutes ces difficultés, dues en grande partie à des conflits personnels et à un manque évident de volonté de coordination, ne sont pas restées ignorées du commandant en chef de l'armée.

Le Général Guisan prie en janvier 1945 le Chef de l'Etat-major Huber de se rendre à Saint-Maurice, afin de discuter avec le nouveau commandant de la Brigade, Marcel Monfort, de la situation:

*"Lorsque le départ du col Br Schwarz a été envisagé, vous avez relevé avec raison que l'ancienneté n'était pas le seul élément qui devait être considéré en l'occurrence, mais aussi la manière peu satisfaisante dont l'ancien Cdt de la Br mont 10 avait orienté, dirigé ou surveillé les travaux de fortifications à St-Maurice, bien que cette tâche dût être au centre de ses préoccupations.*

*D'autre part, vous avez été informé des critiques que j'ai dû adresser récemment au Cdt du 1<sup>er</sup> CA sur le défaut d'attention ou de coordination en ce qui concerne les travaux de fortifications effectués depuis 4 ans dans le cadre de son corps d'armée."*

Avec le recul d'aujourd'hui, on reste malgré tout frappé par la cohérence de l'ensemble du dispositif d'artillerie de la Brigade de montagne 10 et ceci même si elle n'a pas reçu les verrous sud (Bâtiaz-Follatères) et nord (Champillon-Porte du Scex) prévus.

Mais les divergences d'opinions ont eu des répercussions certaines sur la vitesse d'exécution des ouvrages et leur mise en service a été assez tardive.

**Maurice LOVISA, Architecte**

Légende croquis 1 : Coupe sur une chambre de tir de Champex avec son premier armement. La casemate n'a pas encore été bétonnée. Un aménagement très simple permet la mise en position d'un canon de montagne de 7,5 cm 1906.

Légende croquis 2 : Une des variantes du projet de l'ouvrage d'artillerie du Cornet.  
Au centre (A) l'ouvrage entouré de ses champs de barbelés et protégé par quatre ouvrages détachés (1-2-3-4) armés de 2 mitrailleuses. Les secteurs de tirs des deux demi-batteries de 7,5 cm sont indiqués (X-X &



Y-Y).

La base des images provient du site Google Earth, retravaillée par BRPA

## LES FORTIFICATIONS DUFOUR

### *REDOUTES ET BASTIONS*

Lorsque l'on franchit l'ancien pont sur le Rhône, sis en face du château de St Maurice, au lieu dit « l'Arzilier », le voyageur ne manque pas d'apercevoir les restes des fortifications « Dufour » qui apparaissent dans les frondaisons de la forêt dominant la route menant à Bex.

Celles-ci ont été bâties de 1831 à 1848 et il subsiste encore plusieurs murs de tirailleurs et des emplacements pour l'artillerie de l'époque. L'aviation n'existant pas, il était donc suffisant de protéger des coups directs tant l'artillerie que les fantassins. Ainsi, les travaux de fortifications étaient essentiellement constitués de levées de terre et de murs munis de parapets et d'embrasures pour les lignes de fantassins ; surtout, afin d'auto-défendre ses propres lignes, veillait-on à bâtir ces défenses de manière à ce qu'elles permettent des tirs de flanquement au bénéfice d'autres parties de la ligne de défense.

Pour bien comprendre les raisons qui ont poussé le gouvernement suisse de l'époque à décider une telle réalisation, il est nécessaire d'examiner tout d'abord les raisons historiques à l'origine d'une telle volonté. L'année 1798 voit l'ancienne Confédération s'écrouler à la suite de l'invasion des armées de la République française, dont l'objectif avoué était de « libérer » le peuple suisse de la domination des aristocrates. Une « République Helvétique » fut alors créée, organisée de manière très centralisée et surtout unitaire, selon la conception jacobine française. Elle permit cependant de nombreuses modernisations de structures, dont, malheureusement, plusieurs restèrent lettre morte faute de moyens financiers. Rapidement, ce régime dut faire face à de nombreuses révoltes de divers cantons et seules les armées françaises permirent de faire perdurer un tel gouvernement durant quelque cinq années. Au cours des guerres napoléoniennes qui suivirent, le territoire de notre pays fut régulièrement traversé par des armées étrangères et, lors de la chute de l'empereur des français maints combats eurent lieu sur notre territoire.

En 1803, Napoléon octroya à la Suisse un Acte de Médiation, loi fondamentale qui donnait, à nouveau, des bases confédérales à chacun des cantons de la Suisse et calmèrent rapidement les esprits.

Lors de la construction des fortifications qui nous intéressent, notre pays est toujours régi par l'Acte de Médiation. Quant aux affaires militaires, chaque canton possède sa propre armée qu'il équipe, arme et instruit en toute indépendance. Toutefois, les années passant, le

gouvernement fédéral se rend compte qu'il est nécessaire de coordonner les efforts des cantons dans ce domaine. Une Ecole Centrale est créée à Thoune, dans le but d'harmoniser lesdits efforts. Des études sont menées afin de déterminer quels sont les points forts de notre géographie et, tout naturellement, l'Etat Major fédéral s'intéresse à l'entrée ouest de nos vallées alpines.

Très rapidement, celui qui était alors le colonel DUFOUR remarque que le goulet d'étranglement franchi par le pont de St-Maurice est l'emplacement qu'il faut fortifier, afin de barrer aisément l'entrée des Alpes à une armée étrangère. Dès 1823, une première étude détaillée est menée sur place, puis proposée au gouvernement fédéral, étude dont l'auteur principal est le colonel DUFOUR.

### ***POURQUOI ST MAURICE ?***

En fortification, c'est la géographie qui commande et ce défilé à l'entrée du Valais se trouve être le premier obstacle aisément défendable, pour pénétrer du nord au sud ou en sens inverse ! En effet, les abords des Dents du Midi dominant la rive gauche du Rhône (qui est ici très encaissé) et la rive droite du fleuve est elle aussi dominée par les pentes abruptes de la colline de Chiètres.

### ***IMPORTANCE DES ARMES UTILISÉES À L'ÉPOQUE***

Celles-ci nous paraissent aujourd'hui vétustes et difficiles à manier. De plus, tant les canons que les fusils avaient des « âmes » lisses, c'est-à-dire que le projectile, propulsé par l'explosion de la poudre n'ayant aucun mouvement de rotation sur lui-même, il assumait pleinement la résistance de l'air ambiant et subissait un freinage important, freinage qui limitait grandement sa portée. Ce sera quelques décades plus tard que les âmes des armes à feu seront « rayées » permettant au projectile de se visser littéralement dans l'air et donc de vaincre en grande partie sa résistance. En conséquence, DUFOUR dut tenir compte des impératifs des portées des armes disponibles dans les troupes vaudoises et valaisannes. Notons à ce sujet que les canons avaient une portée de 1 à 2 km, suivant la grosseur et la charge de poudre propulsive des boulets ferrés qu'ils tiraient et les fusils 100 à 150 mètres ! Ces derniers étaient, de plus, longs à la recharge et ce sont deux hommes, en principe, qui garnissaient chaque embrasure dans les murs de tirailleurs dont nous parlerons plus loin. A ce sujet, relevons que tant les canons que les fusils se rechargeaient par l'extrémité des armes, puis devaient être mis à feu (1). Les fusils « rayés » n'apparaîtront dans l'armée fédérale que vers 1850 et



seulement chez les carabiniers (fantassins chargés de la couverture des colonnes en marche et de l'exploration). Lesdits impératifs nous font comprendre le pourquoi de ces fortifications « collées » à leurs objectifs.

### **LE PERSONNEL :**

Les hommes de l'époque ont des habitudes de vie frugales, ils sont aptes à effectuer de très longues marches lourdement chargés, ils possèdent donc une grande résistance physique. Chacun porte sur soi l'ensemble de son nécessaire, nous dirions aujourd'hui son « nécessaire de survie ». Il emporte donc notamment un sac contenant un rechange, des provisions et le petit matériel pour l'entretien de son habillement. Ce dernier était composé d'un uniforme de couleur voyante, il était sanglé d'un ceinturon portant une épée, ainsi que sa réserve de balles rondes, sa poudre à fusil. Enfin, il était coiffé d'un shako de quelques 40 cm de haut en cuir bouilli, muni d'une plaque de cuivre portant l'écusson du canton auquel il appartenait. De plus, il était armé du fusil et d'une baïonnette. Le soldat était donc autonome pour son habillement, sa toilette et avait une réserve, courte il est vrai, en nourriture et munition (Fig. 1). Cet état de fait avait l'immense avantage de ramener à sa plus simple expression le soutien (subsistance, transport, munitions). Relevons enfin, au sujet des armes, que les canons de celles-ci ne devaient pas être graissés, ainsi que l'on doit le faire aujourd'hui, mais, après le tir, dégrasés des déchets de poudre en les frottant avec de la tuile pilée (2) !



Fig. 1

Il y a lieu de remarquer que les fortifications DUFOR comptaient essentiellement des artilleurs et des fantassins, « un couple » que l'on va retrouver jusque dans les fortifications les plus récentes !

### **LES EFFECTIFS**

Ceux-ci se montaient à quelque 1'800 hommes, soit la valeur d'un régiment; cinquante pièces d'artillerie équipaient l'ensemble de la fortification, chaque pièce avec une dotation de 150 coups (3).

### **DESCRIPTION DES FORTIFICATIONS**

Notre illustration (fig. 2) est un extrait du plan de Louis-Henri Delarageaz se trouvant au Musée militaire cantonal de St-Maurice (éch. Env. 1:2000). Il représente nos fortifications telles qu'elles se présentaient en 1831, soit sitôt après leur construction. L'on constate tout d'abord que la rive droite du Rhône, du pont en direction du nord (route menant à Bex) a changé de manière significative. En effet, lors des travaux de construction de la nouvelle route cantonale, ainsi que son pont diagonal sur le fleuve, dans le courant des années 1950, il a été nécessaire de démolir le poste de gendarmerie de l'Arzilier (à l'époque Péage de l'entrée dans le pays de Vaud; relevons que durant l'Acte de Médiation chaque canton avait des douanes à ses frontières avec les autres cantons, ainsi qu'une monnaie spécifique, notamment) et entailler profondément la falaise. De plus les ouvrages sis au no. 3 ont été rasés, laissant la place au monument dit du « passage des Celtes ».



Fig. 2

En conséquence, nous allons suivre le cheminement actuel de la promenade proposée, tout en nous référant aux chiffres indiqués sur le dit plan.

Venant de St-Maurice, sitôt l'ancien pont franchit, nous trouvons à droite un escalier métallique, prolongé par une passerelle enjambant la route menant à Lavey. L'on aborde alors sur le rocher, avec, toujours à droite, le début du mur de tirailleurs qui monte vers le sommet de la colline (chiffres 9 et 2). Le but de cette défense était de barrer à l'ennemi en provenance de Lavey le cœur de la fortification. Sur le replat (chiff. 11) se trouve la batterie dite du Péage vaudois, chargée de tirer sur la sortie nord de St-Maurice, ainsi que sur les terrains devant Lavey. Grimpant les escarpements au-dessus de la batterie précitée, nous arrivons aux défenses Est couvrant le dos de la fortification. En redescendant, l'on

arrive au chiffre 8 qui était une défense d'infanterie (ligne de tirailleurs), chargée de barrer l'entrée de la fortification en provenance de Bex. Relevons qu'ultérieurement une redoute (dont on voit encore les ruines) fut construite au lieu dit « le Crêt » soit au-dessus du fort, afin de protéger l'ensemble de la fortification sise en aval (chiff. 10).

D'autre part, notre fortification avait son pendant du côté valaisan. Relevons à ce propos les défenses nord et sud, de part et d'autre du château de St-Maurice (chiff. 5 et 6). Plus haut, (chiff. 14) une tour, nettement visible, était équipée d'une garnison de tirailleurs.

L'ensemble fortifié que nous venons d'examiner était équipé de la manière suivante :

Nous n'avons là qu'une partie du complexe de défense. En effet, sur les hauts de St Maurice, à Verossaz, se trouvait une redoute. A Lavey, (au dépôt des Gardes fortifications) sur la route menant à Lavey-les-Bains, il y avait aussi un front bastionné, et une redoute à Evionnaz.

Pour clore, relevons enfin que cet ensemble fortifié qui n'a jamais eu, Dieu merci, à tirer, fut à deux doigts de le faire lors de la guerre du

| Lieu dit                                                                                                  | Canons    | Fusils     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|
| Petite Tenaille 2 pièces de 12 : objectifs : route de Monthey                                             | 2         | 70         |
| Ligne de tirailleurs                                                                                      | 1         | 203        |
| Batterie sur la route, objectifs : route de Bex                                                           | 6         | 37         |
| Château de St Maurice, objectifs : route de Massongex                                                     | 2         | 80         |
| Mur crénelé, deux embrasures d'artillerie                                                                 |           | 50         |
| Mur de tirailleurs, objectifs : route de Bex                                                              | -         | 49         |
| Redoute de « le Crêt », objectifs : approches des hauteurs, hauteurs du Châtel et pli de terrain de Lavey | 3         | 168        |
| Batterie du Péage vaudois, objectifs : nord de St Maurice, entrée de Lavey.                               | 2         | -          |
| <b>Totaux :</b>                                                                                           | <b>16</b> | <b>657</b> |

Sonderbund (1847), mais la décision militaire fut obtenue ailleurs en Suisse et le Général Dufour sut réfréner les ardeurs de ses subordonnés qui « voulaient en découdre » dans le défilé du Rhône.

Les fortifications Dufour ne sont guère visitées actuellement et ceci, malgré les aménagements dont elles ont fait l'objet, afin de les rendre accessibles aisément au promeneur. Nous ne pouvons que recommander

de les visiter par une belle journée de printemps ou d'été. Elles offrent des points de vue magnifiques et le visiteur ne pourra qu'admirer la qualité de leur construction qui a su traverser les âges avec des dégâts limités. Enfin, le visiteur intéressé pourra lire avec un intérêt réel le livre « Le Général Dufour et Saint-Maurice » édité par les cahiers d'archéologie romande en 1987, dont le présent article a tiré de nombreuses informations.

**Bastion** Ouvrage de fortification faisant partie d'une enceinte dont il constitue un saillant sur le front.

**Batterie** Désigne un groupe de bouches à feu et par extension l'emplacement sur lequel les pièces sont établies.

**Bouches à feu** Armes à feu non portatives, c'est-à-dire trop lourdes ou de poids trop considérable pour pouvoir être manœuvrées par un seul homme.

**Embrasure** Ouverture pratiquée dans un parapet ou un mur pour permettre aux pièces de tirer tout en laissant une certaine protection aux servants.

**Front bastionné** Le front comporte deux demi-bastions qui se flanquent mutuellement.

**Redoute** Nom génériques des ouvrages fermés et isolés, lorsqu'ils sont d'une faible capacité ; le tracé peut être carré ou polygonal ; la redoute est en général dépourvue de bastions.

**Tenaille** Élément supérieur de la fortification bastionnée.

**Tirailleur** Homme qui tire hors du rang. Les compagnies de tirailleurs marchaient à l'avant-garde et sur les flancs ; dans notre forteresse ils étaient seuls chacun à leur embrasure.

**Maj François GILLARD**

Sources :

1. Armes individuelles du soldat suisse de Clément Bosson
2. Témoignage de M. D. Thomsen, Aigle
3. Le Général Dufour et Saint-Maurice, Cahiers d'archéologie romande.



## ÉTÉ 1953—ER ART FORT À AIROLO

### ANECDOTE DE MON SERVICE MILITAIRE

C'était l'époque des gros effectifs des troupes de forteresse. Cet été-là, nous étions trois compagnies de recrues, l'une, romande et très partiellement tessinoise, logée dans le fort de la Foppa, et deux compagnies alémaniques, logées dans le fort Airolo. A l'époque, les forts étaient encore dans leur état d'origine (1892). Ils n'avaient pas été restaurés, comme ils le seront plus tard, et les conditions de vie y étaient plutôt spartiates.

Ces forts n'étaient pas souterrains, si bien que les chambres de troupe avaient une fenêtre, pourvue de volets blindés, qui donnaient sur la façade arrière, visible, du fort. Par contre, la superstructure et la partie avant de l'ouvrage, côté ennemi, étaient recouvertes de terre ou, comme au fort Airolo, de dalles de granit.

Les chambrées comptaient une quarantaine d'hommes, à raison d'une dizaine de lits à quatre, avec deux couchettes inférieures, deux couchettes supérieures.

Aucune armoire personnelle, simplement une planche à la tête de la couchette, pour y déposer le paquetage (un sac à poil et son contenu réglementaire), un verre contenant notre brosse à dents, et au-dessus, une ficelle pour y pendre le linge de toilette. Une fois par semaine, par chambrées, en colonnes par quatre, nus sous une capote bleue d'exercice provenant des surplus de la Première Guerre nous nous rendions aux douches, situées dans la caserne des gardes-fortifications.

Une bonne partie du temps était consacrée au service technique, c'est-à-dire à l'apprentissage de canonnier aux diverses pièces d'artillerie, avant les tirs réels. La place d'Airolo comptait à



l'époque, et nous avons été formés aux

- ◆ 5 pièces de 8,4 cm du fort Airolo
- ◆ 2 pièces de 7,5 cm du fort de Stuei
- ◆ obusiers de 12 cm situées devant le pavillon des officiers (je ne me souviens pas de leur nombre).

Cette formation était très sérieuse, au point que, cinq semaines après le début de notre école de recrues, on tirait déjà avec des obus d'exercice et des obus de guerre sur des zones de buts se situant dans la chaîne montagneuse, au sud d'Airolo, avec des trajectoires qui survolaient la route du Gothard et des régions habitées. Inutile de dire que la moindre erreur à la pièce était sanctionnée, selon une échelle allant de la simple remontrance aux arrêts simples ou de rigueur, d'après la gravité de la faute.

Lors de la dislocation à Andermatt, nous avons été instruits au fort du Gütsch, aux canons sous tourelle de 10,5 cm - de magnifiques pièces datant de 1940, qui ont équipé toutes les grandes forteresses de l'époque du Réduit, à Sargans, comme au Gothard ou à Saint-Maurice - ainsi qu'aux canons de 15 cm en casemates, de Sasso da Pigna. Dans ce dernier cas, il me reste le souvenir très marqué des 500 marches intérieures d'accès au fort, et du poids des projectiles à manipuler, plus de 40 kg ...



### **LE TIR AUX 8,4 CM D'AIROLO**

Le fort Airolo était équipé, à l'origine, d'une tourelle sommitale bi-tubes de canons de 12 cm, que je n'ai pas connue, et de deux batteries de canons de 8,4 cm, l'une à trois pièces, direction de tir Léventine, l'autre de deux pièces, direction de tir Bedretto. Nous devons être parmi les derniers à avoir tiré avec ces pièces datant de 1879.

**POINTAGE DE LA PIÈCE:**

Pour la dérive, on utilisait une barre à mine, que l'on engageait dans une sorte de crémaillère fixée en demi-cercle dans le sol, suivant l'arc de pivotement de la pièce, et on lisait sur cet arc la valeur ainsi placée.

Pour l'élévation, on plaçait la valeur commandée sur un niveau à bulle que l'on pendait ensuite sur le côté de la pièce et, au moyen du volant de pointage situé juste au-dessous, on amenait la pièce à la hauteur voulue pour faire jouer le niveau à bulle.

Charger la pièce était une opération compliquée, du fait que l'obus n'était pas accompagné d'une douille, mais d'un simple sac de poudre, différent bien sûr selon la charge commandée en fonction de la distance de tir. On chargeait donc tout d'abord le projectile que l'on poussait en avant au moyen du refouloir de bois. Venait ensuite le sac de poudre. Mais ce sac devait être enfilé selon un sens très précis, car sa partie avant contenait une poudre dont le grain plus fin avait pour but de faciliter l'inflammation du départ du coup. Si, par malheur, le canonnier chargeur s'était trompé de sens, ou pour toute autre raison technique, la poudre ne s'enflammait pas, on avait l'ordre de rouvrir très lentement la culasse, de saisir le sac et de le plonger dans un seau d'eau placé sous la pièce !!! Heureusement, cet incident ne nous est jamais arrivé ... Mais cela n'est pas tout.

Il fallait - tous les 5 ou 6 coups - réenduire de graisse spéciale l'anneau d'obturation du joint de culasse et surtout, pour provoquer l'allumage de la poudre, placer une cartouche amorce, semblable à une cartouche de pistolet de 9 mm, dans un logement de la culasse, sans oublier d'armer auparavant son percuteur. Un coup sec sur la courroie tire-feu déclenchait ce percuteur et provoquait enfin (!) le départ du coup.

Le transport de la munition était naturellement manuel, mais les magasins se trouvaient, peu éloignés, dans le fort. Au cours de leur longue histoire, les pièces ont fini par être équipées d'une soufflerie, s'enclenchant automatiquement à l'ouverture de la culasse, après chaque coup, pour rejeter à l'extérieur le dangereux monoxyde de carbone. Nonobstant, il est arrivé que nous devions évacuer un camarade incommodé et victime d'un léger malaise,

heureusement passer.

Malgré cela, ces journées de tir, peut-être à cause du climat de concentration et d'excitation qu'elles engendraient, sont restées parmi les meilleurs souvenirs de ce temps déjà lointain, que ce soit dans une casemate d'Airolo ou dans une tourelle de 10,5 cm du Gothard ...

*Lt-colonel Jean-Jacques RAPIN*



Le Fort d'Airolo, se rapportant à cet article est visitable  
[www.fort.ch/documents/airolo.pdf](http://www.fort.ch/documents/airolo.pdf)

## INTERNATIONAL Fortress CONCIL

### SES BUTS ET SA RAISON D'ÊTRE.

L' International Fortress Council (IFC) fut fondé à La Haye aux Pays Bas en 1989 par la **Fondation Simon Stevin** (actuellement Simon Stevin VVC, Belgique); le **Fortress Study Group** (FSG, Royaume Uni); la **Deutsche Gesellschaft für Festungsforschung** (DGF) et l'initiateur, la **Fondation Menno van Coehoorn** (MvC, Pays Bas). Les premiers statuts datent du 28 novembre 1991.



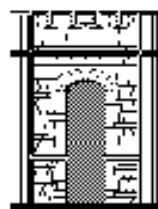
Plus tard, d'autres organisations entrèrent dans l'IFC: l'**Association Vauban** (AV, France); la **Nacionalna Udrug za Fortifikacije** (NUF, Croatie); la **Czech Association for Military History** (CAMH, République Tchèque); les **Frënn vun der Festungsgeschicht Lëtzebuerg** (FFGL, Luxembourg), l' **Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires** (ASMEM, Suisse). Le **Coast Defence Study Group** (CDSG, Etats Unis) entra dans l' IFC comme membre associé.

Toutes ces organisations, membres de l'IFC, sont des Personnes Juridiques ayant pour but d'encourager la sauvegarde et le maintien de forts, d'ouvrages de défense et d'architecture militaire historiques, et la diffusion de connaissances et d'informations en ces domaines.

Ces organisations sont actives dans tout le pays, ou au moins dans une grande partie du pays où elles sont domiciliées et elles sont ouvertes à chacun. Elles ne sont pas des organisations de l'état, ni dépendantes entièrement de l'état.

L' IFC maintient et favorise les contacts entre ses membres, l'échange de leurs connaissances et de leurs expériences, et l'échange d'informations sur leurs activités.

Ce but est atteint et maintenu par tous les moyens qui lui sont propres. L'IFC n'a pas l'intention d'entreprendre les mêmes activités que ses



membres, tels que l'organisation d'excursions, voyages d'études, congrès, colloques, l'édition de revues périodiques, etc.

Actuellement, les rapports entre les membres sont maintenus par la réunion annuelle, chaque année dans un autre pays où un membre a son siège, et par l'intermédiaire du secrétariat, par courrier, courriel, téléphone et fax. La langue utilisée dans ces rapports est principalement l'anglais.

Deux autres activités sont déployées actuellement:

- ◆ L'édition, en coopération avec le CDSG, d'un calendrier d'activités futures des membres de l'IFC et de nombreuses autres organisations;
- ◆ La préparation d'un dictionnaire multilingue de la fortification, partant d'une collection de dessins et illustrations numérotés. Finalement, ce dictionnaire comprenant plusieurs langues européennes pourra être consulté sur l'Internet.

Le 8 octobre 2005, l'Assemblée Générale décida à Londres de préparer l'enregistrement de l'IFC comme Association à Utrecht, Pays Bas.

Le projet de statuts fut accepté après négociation dans l'A.G. du 27 octobre 2006 à Paris. La passation de l'acte de notaire et l'enregistrement à la Chambre de Commerce à Utrecht auront lieu fin en 2008 ou 2009.

L'enregistrement de l'IFC comme Personne Juridique est nécessaire pour pouvoir devenir un partenaire de poids, dans le domaine du patrimoine auprès de l'Union Européenne et des organisations internationales.

L'ASMEM est partie intégrante de cette association, et joue un rôle prépondérant dans ses activités. C'est avec plaisir que nous avons accueilli à la présidence le Cdt de Corps Luc FELLAY, qui succédera à Monsieur Henri RIBIERE, de l'association Vauban.

Je lui souhaite au nom de tous les membres, plein succès.

**Carlos SCHELTEMA, Secrétaire-Général**



## BIÈRE

**08 JUIN 2007**

Cette année, l'armée s'est présentée au public à plusieurs reprises. Lors de la journée organisée à Bière, notre association était présente.

L'objectif de DEMOEX était d'offrir une démonstration pratique des missions de base constitutionnelles de l'armée (sauvegarde des conditions d'existence, sûreté sectorielle et défense/conduite interarmes) à des cercles intéressés, issus du monde politique, des médias, de l'économie et de la société, pour faire ainsi preuve de transparence et susciter une meilleure compréhension de l'armée.



La formation d'application des blindés et de l'artillerie s'est associée aux forces aériennes pour présenter les compétences dans ce domaine.

Le conseiller fédéral Samuel Schmid s'est adressé en ces termes aux invités présents issus du monde politique : « L'armée n'intervient que si on le lui demande. » La responsabilité d'engagement incombe ainsi au mandant, c'est-à-dire à la partie civile ; quant à la partie militaire, elle assume la responsabilité de la conduite pendant l'engagement.

Il est à regretter qu'une partie des politiques ait un peu boudé ces journées d'information.

Les quatre exercices de démonstration DEMOEX s'intègrent à l'exercice général SICUREZZA 07/08, à l'instar de l'exercice d'état-major STABLO et des Journées de l'armée qui ont eue lieu en novembre 2007.

Pour ce qui concerne les compétences en matière de défense, une première partie était consacrée à l'emploi du système de conduite et





d'information (FIS) et du système intégré de conduite et de direction des feux de l'artillerie (SICODIFA).

Cet exercice intégrait également l'utilisation d'un drone avec transmission d'images en direct.

Dans la deuxième partie de l'exercice pédagogique, quatre tableaux de l'attaque mécanisée sur le terrain ont été présentés : couverture aérienne avec moyens des Forces aériennes, feux d'artillerie, exploration et attaque mécanisée.

Dans le premier tableau, les Forces aériennes ont assuré la couverture aérienne, entre autres avec des avions de combat F/A-18.

Dans le deuxième tableau, l'artillerie a mené le combat d'ensemble par le feu dans la profondeur du secteur. À cette occasion, les procédures d'engagement des commandants de tirs mécanisés et motorisés et des batteries d'artillerie avec les obusiers blindés M 109, ainsi que les nouveaux moyens logistiques ont été présentés.

Dans le troisième tableau, les moyens d'exploration ont accompli leur engagement en association avec les chasseurs de chars.

Et dans le quatrième tableau, une compagnie de chars renforcée a finalement mené une phase de l'attaque. L'élimination d'un obstacle avec le nouveau char du génie et l'appui de la formation attaquante avec des feux d'artillerie ont fait partie de l'assaut final.

Cette journée, réglée comme du papier à musique, s'est déroulée sans accroc et nos membres ont été enthousiasmés.

**Col Pascal BRUCHEZ**





## ACTIVITÉ : LA PATROUILLE DES GLACIERS

**19 AVRIL 2008**

La Patrouille des Glaciers est une course exceptionnelle au cours de laquelle il s'agit, en une étape, de rallier pour une catégorie, Zermatt à Verbier, pour l'autre, Arolla à Verbier. Cette épreuve unique se caractérise par sa longueur, son altitude moyenne élevée et le profil de son itinéraire. Vouloir y participer exige non seulement une réelle expérience de la haute montagne, la maîtrise des conditions extrêmes qu'on peut y affronter, mais aussi une préparation morale et physique spécifique et minutieuse.



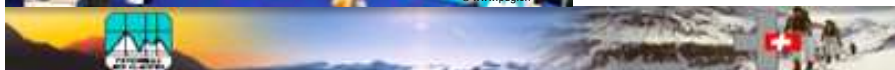
Le concurrent s'engage à satisfaire les critères de compétence suivants:

- ◆ pratiquer régulièrement des randonnées et des courses en montagne
- ◆ être très bon skieur
- ◆ savoir skier "encordé"
- ◆ être bien entraîné
- ◆ être capable, dans des conditions normales, d'effectuer les tronçons:
  - ◆ Zermatt-Schöbiel en 3 h 00\*
  - ◆ Zermatt-Arolla en 7 h 30\*\*
  - ◆ Arolla-Riedmatten en 1 h 45\* \*: temps maxima
  - ◆ Arolla-Verbier en 8 h 30\*\* \*\*: temps moyens indicatifs



Cette épreuve se dispute par patrouilles civiles ou militaires de trois concurrents. Elle est ouverte à des formations masculines, féminines ou mixtes.

Il en est tout autre des exi-



### ... ET POUR LES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION



geantes conditions requises, qui nous ont permis de pouvoir participer à la Patrouille des Glaciers, lors de notre traditionnelle sortie de l'ASMEM. Cette invitation, organisée de main de maître par notre GO le col EMG MOTTO-CAGNA, nous a permis de suivre dans les coulisses, toute l'organisation de cette épreuve haute en couleur.

Elle a été suivie par la « délégation sportive » des membres de l'ASMEM.

Nos ASMEM'iens ont satisfait aux normes de performances suivantes:

- ◆ se retrouver le matin pour un café croissant à la station téléphérique du Châble
- ◆ applaudir à tout rompre les sportifs le long de la course
- ◆ ne pas se perdre dans l'espace VIP de la PDG
- ◆ soigner la camaraderie
- ◆ ne pas exiger de raclette, lorsqu'on nous propose :
  - ◆ délices de notre jardin en entrée
  - ◆ steak, accompagné d'un choix de purée, à l'ail, aux truffes,...
  - ◆ dessert glacé avec une tombée de chocolat
  - ◆ le tout accompagné de nectar valaisan

Les 100 % de nos participants ont accompli avec brio cette épreuve.

La Patrouille est une partie de notre histoire militaire. Bien des membres de notre association jouent ou ont joué un rôle clef dans cette expérience humaine qui met en avant les vraies valeurs de la vie : simplicité, camaraderie, aide, émerveillement devant nos paysages, amitié, émotion, plaisir et souffrance.



La journée a été ponctuée de démonstrations de l'armée, sous des formes diverses, tels que productions musicales, défilés de mode et démonstrations de la patrouille suisse.

J'aimerais remercier les organisateurs de la Patrouille et notre GO de nous avoir fait une place au soleil, dans cette épreuve pleine d'émotion.

Vivement 2010 !

**Col Pascal BRUCHEZ**

## VOYAGE D'ÉTUDE EN NORVÈGE

### UNE ESCAPADE PRÈS DU CERCLE POLAIRE

L'accueil à Evenes, base militaire et aéroport civil, par notre homme de liaison local, Christian, a été à l'image des 5 jours du voyage d'étude en Norvège, chaleureux et plein d'enthousiasme. L'organisation était de haute qualité, tant de la part de nos hôtes, que de la part de la TFVA « task force voyage ASMEM ». Qu'ils en soient remerciés, tout était parfait.

Après une première nuit en caserne, nous avons été les hôtes de l'armée norvégienne qui est un employeur vital pour le Comté de Troms : c'est à Setermoen que sont basées la 6e division d'infanterie et, un peu plus au nord, la plus grosse partie de l'armée de l'air. Setermoen est une ville de garnison, où l'armée joue un rôle économique des plus importants. Les troupes d'artillerie nous ont préparé une démonstration statique du matériel actuellement en service. Le poste calcul de tir pour les feux de contre-batterie, sur chenillettes, en a impressionné plus d'un, ainsi que tous les moyens adaptés aux climats et à la topographie du lieu, tels que motoneiges et quad's.

Les déplacements ont été bien agréables, avec des paysages de rêve tout revêtus de couleurs automnales. Les ouvrages de génie civil qui relient les îles et presque-îles sont à ce point bien intégrés dans le paysage qu'ils le soulignent, et le mettent en valeur.

Le clou de notre voyage est la visite de la batterie côtière de Trondenes. La naissance du canon de 40,6 cm "Adolf-Rohr" et de ses munitions provienne d'une commande réalisée en 1937 par l'état allemand à la firme Krupp. L'Allemagne voulait produire une nouvelle génération de canons de 40,6 cm, devant armer dans le futur les six « neue Schlachtschiffe » des classes H à N, mettant sur pied des bâtiments de 56'200 tonnes.

La construction de ces cuirassés est ajournée par Hitler. A l'état-major de la Marine, on pense qu'il serait bon d'utiliser ces pièces d'une façon plus positive que de les laisser rouiller dans un hangar. En attendant la révision du programme Z, on propose à Hitler d'employer les premières pièces de 40,6 cm disponibles au sein de batteries côtières lourdes faisant face au bloc soviétique.

Hitler autorise la mise en place d'une première batterie dans le secteur sensible de Dantzig. Avec l'évolution du conflit, par la poussée russe, les pièces d'artillerie seront rapatriées sur la cote de la Manche, et c'est de cet emplacement qu'elles tireront près de 2200 obus de plus d'une tonne vers le sud



de la Grande Bretagne. Cette batterie est connue sous le nom de la batterie LINDEMANN.

En avril 1940, les Allemands s'emparent du Danemark et de la Norvège, et ce, malgré une intervention militaire franco-anglaise en Norvège, à Narvik. Hitler a besoin de garder « la route du fer » suédoise ouverte.

Avec l'occupation de la Norvège par l'armée allemande, deux nouvelles batteries vont être affectées à la défense des côtes, à partir de 1942 ; notamment à Harstad où va siéger la MKB "Theo" rebaptisée plus tard MKB "Trondenes", qui arbore 4 canons de 40,6 cm et au sud de Narvik, la MKB "Erich", qui aligne 3 pièces de 40,6 cm, implantée sur l'île de Engeløya, rebaptisée par la suite "Dietl", en l'honneur du General décédé subitement dans un accident d'avion. Ces deux positions protègent activement le port de Narvik et le fjord environnant. La technicité de cette pièce était vraiment révolutionnaire pour l'époque. Après le conflit, les installations seront reprises et utilisées jusqu'en 1961 par l'armée norvégienne.

Le Nordland s'étend sur une longueur de 500 kilomètres, depuis le Nord-Trøndelag jusqu'au Troms. Le littoral est très accidenté, et le comté inclut la plupart des îles Lofoten et Vesterålen. De Narvik, en moins d'une heure, nous avons rejoint la Suède.

La pêche reste l'un des secteurs économiques les plus importants. Le Nordland est notamment célèbre pour ses morues et ses élevages de saumons. La seule forme d'agriculture possible à l'intérieur des terres se résume à l'élevage du bétail. Ce secteur occupe un grand nombre d'habitants, avec l'élevage de chèvres, de moutons et de bovins. Malheureusement, nous n'avons pas vu d'élangs vivants. Le comté est principalement montagneux. Les pistes de ski, avec vue sur la mer doivent être particulièrement grisantes en hiver. Quelques installations minières et hydroélectriques ajoutent à la diversification des activités locales.

Narvik est reliée à Kiruna en Suède par le chemin de fer, Ofotbanen. C'est d'ailleurs grâce à cette ligne que la ville s'est développée et est devenue l'un des plus importants ports de Norvège. Elle longe le magnifique Rombaksfjorden, s'élevant ensuite progressivement, en s'accrochant à flanc de montagne dans une nature impressionnante, pour atteindre la frontière de la Suède, dans un paysage de haut plateaux et où les arbres ne poussent plus.

A Oslo, le Parc Vigeland est un des endroits les plus populaires. Dessiné par le célèbre sculpteur norvégien Gustav Vigeland (1869 - 1943) pendant les vingt dernières années de sa vie, il propose près de 200 statues monumentales sur le thème de la destinée de l'être humain, de l'enfance à la vieillesse. Les commentaires ont fusé.

Nous avons effectué un déplacement au musée du FRAM, qui est le navire le plus solide du monde. Ce bateau est allé le plus loin au nord et le plus loin au sud. Le FRAM fut utilisé pour l'exploration polaire, successivement par les explorateurs norvégiens Fridtjof Nansen, Otto Sverdrup et Roald Amundsen entre 1893 et 1912. C'est une goélette à trois mâts de 39 mètres de long et de 11 mètres de large, conçue par l'architecte naval norvégien Colin Archer, en

prévision de l'expédition de Nansen, au cours de laquelle elle devait se laisser prendre par la banquise afin de dériver par-dessus le pôle Nord.

Après le musée militaire, où nous avons eu droit à une évacuation en raison d'une alerte à la bombe, nous avons visité le Musée de la Résistance norvégienne. Il se situe également à l'Akerhus Festning, qui abrite une collection poignante d'objets utilisés durant le combat de la Norvège contre l'occupation nazie de 1940 à 1945. Les Norvégiens ont compris que l'histoire militaire et le devoir de mémoire font partie intégrante de la culture.

Le nouvel opéra fait partie d'un vaste projet du développement du centre ville d'Oslo et illustre la volonté politique de rénover cette partie de la ville qui était, il y a 40 ans, un quartier portuaire actif. L'architecte Snøhetta a décrit son projet ainsi : « Un lien entre la terre et la mer se crée. Une plate-forme publique émerge du fjord. La plate-forme embrasse l'eau, redonnant au centre de la cité son rôle côtier. Les quatre éléments, la terre, le feu, l'air et l'eau se répartissent des espaces distincts. La souplesse face à la rigueur distingue l'intérieur de l'extérieur. La surface du toit en pente a été dessinée comme émergeant directement du fond du fjord. Elle présente des fractures, des escaliers, les surfaces des toits et des tours de la scène, éléments de définition de la vaste plate-forme que le visiteur peut traverser depuis le niveau de la mer jusqu'au niveau le plus élevé. S'unissant au mouvement vertical, les lignes diagonales créent une composition convaincante, à la fois modeste, adaptée à l'échelle de la ville, et particulière, unique dans le paysage urbain. ». ... Simplement époustouflant.

Un résumé photographique de ce périple se trouve sur notre site Web [www.asmem.ch](http://www.asmem.ch)

Merci aux membres de la TFVA.

**Col Pascal BRUCHEZ**



Snøhetta

Sources : Alain Chazette et

Nous vous remercions de soutenir régulièrement les associations de fortifications de la région de la br fort 10. Tous les renseignements sous :

Région de St-Maurice : [www.forteresse-st-maurice.ch](http://www.forteresse-st-maurice.ch)

Région du Gd-St-Bernard : [www.profort.ch](http://www.profort.ch)

Région du Trient : [www.fortlitroz.ch](http://www.fortlitroz.ch)

APSF : [www.infoapsf.spaces.live.com](http://www.infoapsf.spaces.live.com)

## A VOS AGENDAS

Les activités 2009 de l'ASMEM seront les suivantes .

- ◆ **Le vendredi 27 mars 2009**, présentation du Centre de Politique de Sécurité à Genève et visite du Musée des Suisses dans le Monde,
- ◆ **Un jour pendant la période, du lundi 25 mai 2009 au vendredi 29 mai 2009**, à Sion, visite à l'EM br inf mont 10, présentation des nouveaux systèmes de conduite (FIS),
- ◆ **Le vendredi 19 juin 2009**, visites des ouvrages de la région du lac de Thoune sous la conduite de M. Maurice Lovisa,
- ◆ **Du jeudi 24 au lundi 28 septembre 2009**, voyage 2009 aux Pays-Bas.,
- ◆ **Le samedi 10 octobre 2009** Assemblée générale à Martigny, réception dans les locaux de la Foire du Valais et visite du stand DDPS.

Vous pouvez vous inscrire à ces manifestations à l'aide du bulletin d'inscription joint au présent courrier.

**Seuls, les membres qui se seront préinscrits recevront des informations détaillées environ un mois avant chaque manifestation. Les dates peuvent-être légèrement modifiées.**

*Col EMG Armand MOTTO-CAGNA*

## FINANCES

Nous nous permettons de joindre à cette publication une facture, avec un bulletin de versement (BVR) personnalisé, relative à la cotisation annuelle 2008.

Elle reste fixée à **CHF 30.—**.

### MODES DE PAIEMENT

Suisse : uniquement à l'aide du BVR personnel annexé à la facture nominative jointe au présent document.

Etranger : Lors du paiement, indiquer l'IBAN, le BIC et l'adresse de l'institut postal :

- ◆ **POSTE : IBAN : CH41 0900 0000 1901 0611 9 / BIC : POFICHBE / Adresse : Postfinance CH – 3000 Berne**

**PAS DE CHEQUE** svp, les frais d'encaissement sont trop élevés.

*Lt col Marc GIRARD*

## PROPOSITIONS DE LECTURE

- ◆ **Jacques Sapir « La Mandchourie oubliée – grandeur et démesure de l'art de la guerre soviétique », Editions du Rocher 1996, collection « L'art de la guerre », ISBN 2-268-02294-3**

Une campagne oubliée de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, par un auteur francophone, la guerre soviéto-japonaise qui commença le 9 août 1945 lorsque plus d'un million de soldats soviétiques fondirent sur le territoire du Mandchoukouo (actuel Mandchourie) alors sous occupation japonaise. Le marteau soviétique mis à genoux, en 10 jours, la puissante armée japonaise d'occupation. Les conséquences géopolitiques de cette victoire sont toujours visibles en Corée et dans les relations russo-japonaise.

Ce livre retrace la renaissance d'une Armée rouge dont les purges stalinienne de la fin des années trente l'avait fortement affaiblie du point de vue du commandement. Cette Armée rouge qui se reprit et vainquit à Stalingrad, Koursk et termina à Berlin son parcours européen de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale puis lança toutes ses forces contre le Japon, sorte de revanche de la guerre russo-japonaise de 1904-1905. Un art de la guerre soviétique qui puise ses racines au plus profond d'un passé tsariste dont la société russe a toujours admiré la grandeur et la démesure et ce encore de nos jours.

- ◆ **Divers auteurs, collection « Fortress », Edition Osprey, [www.ospreypublishing.com](http://www.ospreypublishing.com)**

Chaque titre de cette collection (80 titres) aborde en une soixantaine de pages l'histoire d'un système fortifié en le replaçant dans le contexte de l'époque en abordant le côté architectural, géographique, militaire et politique. De nombreux plans, cartes, photos et diagrammes divers permettent de se faire une idée précise du système fortifié étudié.

Des temps anciens (Hittite fortifications C. 1650 – 700 BC) à nos jours (US Strategic and defensive missile systems 1950 – 2004), ces livres nous permettent d'étendre nos connaissances en matière de fortification et nous rappelle que si la Suisse fut un gruyère, d'autres pays ou régions le furent également et bien avant la Suisse.

- ◆ **Claude Fröhle et Hans-Jürgen Kühn « Hochseefestung HELGOLAND, eine militärgeschichtliche Entdeckungsreise », teil I 1891-1922, teil II 1934-1947, Fröhle-Kühn Verlagsgesellschaft 2001, ISBN 3-9805415-3-3**

L'archipel d'**Heligoland** (*Helgoland en allemand*) se trouve au nord de Wilhelmshaven en Mer du Nord. Il fut danois, puis anglais. La Grande-Bretagne le cède à l'Allemagne en 1890 en vertu du traité Helgoland-Zanzibar. Dès son retour dans le Reich, l'armée allemande transforma ce paisible archipel en une forteresse de « haute mer » capable de garder les entrées navales en direction des ports militaires de Bremerhaven, Bremen et Wilhelmshaven. A cet effet, il fut équipé de nombreuses pièces d'artillerie (dont des tourelles de 305 mm) et avec la création de l'arme sous-marine devint peu à peu une base sous-marine durant les deux guerres mondiales. L'île principale fut le siège de la plus puissante explosion

conventionnelle (6'000 t de TNT seront utilisées), lors de la destruction des installations par les Britanniques en 1946.

Ces deux livres décrivent à l'aide de plans et d'images d'époque la transformation de quelques rochers perdus en Mer du Nord en l'un des plus puissantes forteresses allemandes.

De nos jours, l'île a retrouvé sa quiétude et de son passé guerrier ne subsiste que les abris anti-aériens qui furent réactivés durant la guerre froide.

◆ **Charles Maisonneuve et Pierre Razoux « La guerre des Malouines », Editions Larivière, collection Docavia, 2002, ISBN 2-914205-03-1**

Du 2 avril au 15 juin 1982, se déroula dans un archipel perdu de l'Atlantique sud, une guerre des plus inattendues, une guerre postcoloniale au cours de laquelle deux nations du camp « occidental », la Grande-Bretagne et l'Argentine, se livrèrent une bataille d'une centaine de jours ; le premier ministre britannique Margaret Thatcher y gagna son surnom de « Dame de fer » et l'Argentine y récupéra la démocratie après la défaite de son armée qui précipita la chute de la dictature.

Ce fût également la plus importante bataille aéronavale depuis la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale qui vit s'affronter les pilotes argentins sur Mirage aux pilotes de la Royal Navy sur Sea Harrier. La Grande-Bretagne dut résoudre d'importants problèmes logistiques pour transporter son corps expéditionnaire à plus de 14'000 km de Londres. Sans la réussite du support logistique, la victoire n'aurait pas été possible, la Royal Air Force, la Royal Navy et les navires réquisitionnés transportèrent plus de 100'000 tonnes de fret et 400'000 tonnes de carburant dans l'Atlantique sud.

Ce livre aborde tous les aspects de ce conflit : politique avec le subtil « jeu » des alliances, militaire avec la conduite sur le terrain, le rôle des services secrets et forces spéciales, l'impact des médias et les enseignements militaires à retenir.

◆ **Rémy Porte « La conquête des colonies allemandes, naissance et mort d'un rêve impérial », Editions 14-18, 2006, ISBN 2-916385-01-0**

Qui se souvient encore que l'allemand fût parlé au Togo, au Cameroun, au Sud-ouest africain (Namibie), aux îles Samoa et Carolines et en Chine (concession de Tsing-Tao). Dès 1895, Le jeune empire colonial allemand croissait rapidement et commençait à porter ombrage aux intérêts coloniaux de la France et de la Grande-Bretagne.

Le déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale permit aux Alliés de reprendre peu à peu le contrôle de territoire où les administrateurs allemands furent souvent plus pragmatiques et organisés que leurs collègues français ou anglais.

Ce front secondaire permit toutefois aux troupes allemandes, « Schutztruppe », de démontrer que même en effectif réduit avec le support de contingents locaux bien instruit à l'art de la guerre européen, il était concevable de tenir tête aux armées françaises et anglaises.



Les troupes allemandes livrèrent durant 4 années des engagements de type « guérilla » sur de grande distance en profitant des territoires africains en gérant au mieux les replis et regroupement au nez et à la barbe des troupes franco-anglaise empêtrées dans leurs principes guerriers européens rigides et peu adaptés à la situation locale. Le point faible des Allemands était les pertes irremplaçables dans les effectifs des cadres européens, la métropole n'ayant pas les moyens de remplacer les effectifs perdus. Jamais pour l'époque ne furent menés de tels combats par un si petit nombre d'hommes, sans logistique particulière et sur d'aussi vastes territoires.

Les 114 survivants allemands de l'Armée d'Afrique orientale furent accueillis à leur retour à Berlin le 2 mars 1919 sous les vivats de la foule, les hommages du gouvernement de la jeune république et les honneurs des garnisons de Berlin, Spandau et Postdam.

◆ **Jean-Louis Margolin « L'armée de l'Empereur, violences et crimes du Japon en guerre 1937 – 1945 », Editions Armand Colin, 2007, ISBN 978-2-2002-6697-4**

Une étude en français sur le côté très sombre du Japon durant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale qui mena une politique de terreur, de mort et d'intimidation dans la « Sphère de coprosperité » qui regroupait 100 millions de Japonais et plus de 500 millions d'asiatiques.

Le Japon de cette époque est la copie conforme de l'Allemagne nazie. Le contexte historique, la culture n'expliquent pas tout. L'ultranationalisme, poussé à l'extrême, d'une armée et d'une nation, sure de sa supériorité, en est la cause principale.

Ce livre décrit, avec rigueur, force et détail, l'ensemble des mécanismes qui menèrent l'Empire du Soleil Levant à la catastrophe.

Catastrophe, dont les conséquences militaires et politiques sont encore bien vivaces dans les relations de Tokyo avec ses voisins (Chine, Corée par exemple) ou tout simplement dans la relation entre les Japonais, leur passé et leur armée.

◆ **Revue « DSI, Défense et Sécurité internationale », mensuel, en kiosque**

« DSI » est un magazine, en français, consacré aux questions de défense et d'armement. « DSI », accessible à tous, permet d'offrir à tout un chacun l'accès à des sujets importants d'un point de vue politique et militaire.

Il aborde chaque mois sous la forme d'un dossier un sujet d'actualité important du moment (« Le combattant et ses appuis », « US Marine Corps, le point de l'Amérique », « Taiwan, une guerre dans le détroit », « Chine, un livre blanc comme défi », ...).

**Lt col Marc GIRARD**

## ***L'ASSOCIATION SAINT-MAURICE D'ETUDES MILITAIRES***

***EN NOVÈGE,- SEPTEMBRE 2008***



© Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2008

Conception graphique et mise en page : col Pascal BRUCHEZ

Imprimé en novembre 2008 par le Centre Rhodanien d'Impression SA, Martigny

CHF 8.50